



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Guide Communal de la Biodiversité de Notre-Dame-de-Boisset

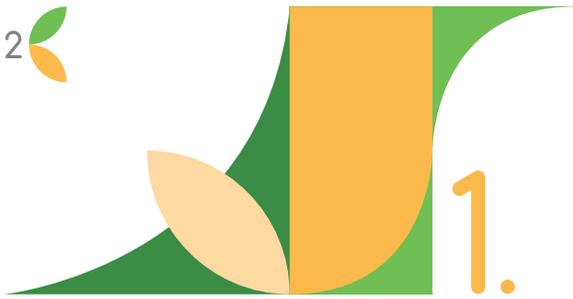
Chevêche d'Athéna
© Joël Vial

Projet financé par



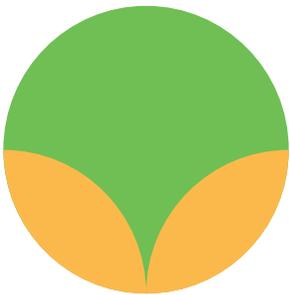
Projet porté par





Présentation de la commune

Présentation de la commune	Notre-Dame-de-Boisset
Surface	9,1 km ²
Nombre d'habitants	556 habitants
Principaux habitats	Prairies, boisements, rivière du Rhins et ses affluents



La commune de Notre-Dame-de-Boisset est située au sud-est de Roanne et son territoire est bordée à l'ouest par la RN7. Le bourg se situe dans la partie nord de la commune et des lotissements se sont étendus plus au sud, le long de la RD45 mais également le long de la limite nord de la commune. Quelques maisons et fermes isolées sont également présentes sur le territoire.

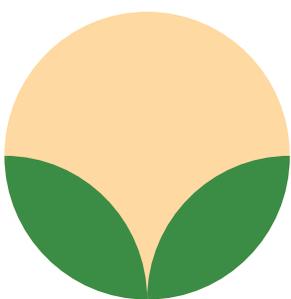
Les espaces agricoles, dominés par les prairies (naturelles ou artificielles) couvrent la majorité de la superficie et quelques petits boisements de feuillus sont disséminés sur la commune, notamment au nord-est. Le territoire est principalement situé sur un secteur vallonné à l'exception de sa frange ouest qui est occupée par le Rhins et sa ripisylve dans sa basse vallée, large et plane.

Par ailleurs, le ruisseau de Lavally, un de ses affluents traversent la commune d'est en ouest.





Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune



Les résultats obtenus sont issus de faune-loire.org qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du [PIFH \(Pôle d'Information Flore Habitat\)](#) et proviennent de différents organismes et contributeurs.

	Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
				Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
	Oiseaux	301	34,8 %	42	67	181	356
	Mammifères	40	4,6 %	9		54	
	Chiroptères	30	3,5 %	7		25	
	Amphibiens	11	1,3 %	4		16	
	Reptiles	14	1,6 %	7		16	
	Odonates	10	1,2 %	6		68	
	Rhopalocères	21	2,4 %	15		124	
	Plantes	438	50,6 %	267		1613	

État des connaissances au 18 juin 2020.

Si les plantes, les oiseaux et, dans une moindre mesure, les Chiroptères sont plutôt bien connus, les autres groupes le sont assez peu. La commune n'a pas été beaucoup prospectée et le nombre de données est faible. Cependant, les secteurs agricoles, les boisements, et les bords du Rhins constituent des milieux attractifs pour bon nombre d'espèces, ce qui laisse penser des découvertes restent à faire.

Au sujet de la flore, nous avons choisi de présenter uniquement les espèces faisant partie du [programme flore remarquable du Département de la Loire](#). Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Aucune espèce n'intègre ce programme sur la commune de Saint-Romain-d'Urfé mais 38 espèces de plantes à statut ont été observées sur cette dernière.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :

- préserver les prairies permanentes, particulièrement les zones humides mais également les pelouses sèches,
- préserver et reconstituer le réseau bocager (mares, haies, arbres isolés),
- préserver la qualité de la rivière du Rhins et de ses habitats,
- limiter l'urbanisation et favoriser la présence de la biodiversité dans ces espaces,
- réaliser des inventaires complémentaires pour mieux cerner les enjeux.



Espèces emblématiques de la commune

Le Castor d'Europe – *Castor fiber*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Castor d'Europe** est présent sur les rivières de plaine jusqu'aux piémonts. Il est donc présent sur des fleuves, sur des ruisseaux de petite dimension mais également sur des étangs ou des gravières.

Le Castor est strictement végétarien et occupe des terriers huttes qu'il construit sur les berges des cours d'eau.

Les barrages et les seuils peuvent limiter sa dispersion, ces derniers étant parfois infranchissables. L'aménagement des berges ou la canalisation des rivières ne lui sont pas favorables d'autant plus si la ripisylve a été détruite.



Castor d'Europe
© Joël Vial



Chevêche d'Athéna
© Joël Vial

La Chevêche d'Athéna – *Athena noctua*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► Présente sur l'ensemble du territoire français, La **Chevêche d'Athéna** est très liée à l'Homme, dans le sens où elle vit dans des milieux qu'il a façonnés. Les habitats qu'elle fréquente sont les zones de bocages et d'élevage, les prairies humides ou tourbeuses avec saules têtards, les vergers traditionnels, les cultures, les vignes, les plaines pâturées avec ruines et tas de pierres et les habitations anciennes.

Les principales causes du déclin de la Chevêche d'Athéna sont raréfaction des sites de nidification et la réduction de la ressource alimentaire (remembrement, mise en culture des prairies, suppression des vergers traditionnels et des haies, urbanisation, utilisation de pesticides...).

La Loutre d'Europe – *Lutra lutra*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : CR (Danger critique)
- ✓ Espèce protégée

► La **Loutre d'Europe** est un mustélidé inféodé aux milieux aquatiques. Elle fréquente les cours d'eau, les marais, canaux, lacs et étangs. Elle se nourrit de poissons mais aussi d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques. Très discrète, sa présence est principalement confirmée par les traces qu'elle laisse sur son passage, à savoir les empreintes et les épreintes (crottes déposées en évidence sur des rochers, des troncs d'arbres, sous des ponts...).

Dans le département, elle fréquente les cours d'eau de montagne comme de plaine. Si aujourd'hui l'espèce a recolonisé la plupart des rivières de la région, elle reste sensible aux pollutions aquatiques en concentrant notamment les métaux lourds dans son organisme.

Par ailleurs, la mortalité routière peut localement être importante faute d'aménagements adéquats (cas de cours d'eau traversant les routes via une buse). La Loutre d'Europe a fait son retour sur le Rhins dans le courant des années 2010.



Loutre d'Europe
© Claire Brucy



Gobemouche gris
© Rodolphe Genouilhac

Le Gobemouche gris - *Muscicapa striata*



5

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : NT (Quasi-menacé)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Gobemouche gris** est un petit passereau discret présent de façon sporadique sur l'ensemble du territoire français.

Il apprécie les boisements de feuillus (Chênaies, hêtraies, aulnaies) et mixtes peuplés de gros sujets, les ripisylves, les parcs arborés et les clairières, du moment qu'il trouve de quoi nicher et s'alimenter.

Il chasse notamment les moucheron en effectuant un petit vol papillonnant depuis une branche qu'il terminera sur son point de départ. Il dissimule son nid au pied d'un arbre, derrière une écorce décollée, dans une cavité quelconque ou dans une fissure sur un tronc.

Son déclin modéré se poursuit et s'explique probablement plus par la diminution de la ressource alimentaire qu'une perte de ses habitats.

La Couleuvre vipérine - *Natrix maura*



- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► La **Couleuvre vipérine** est un serpent de petite taille inféodé aux milieux aquatiques.

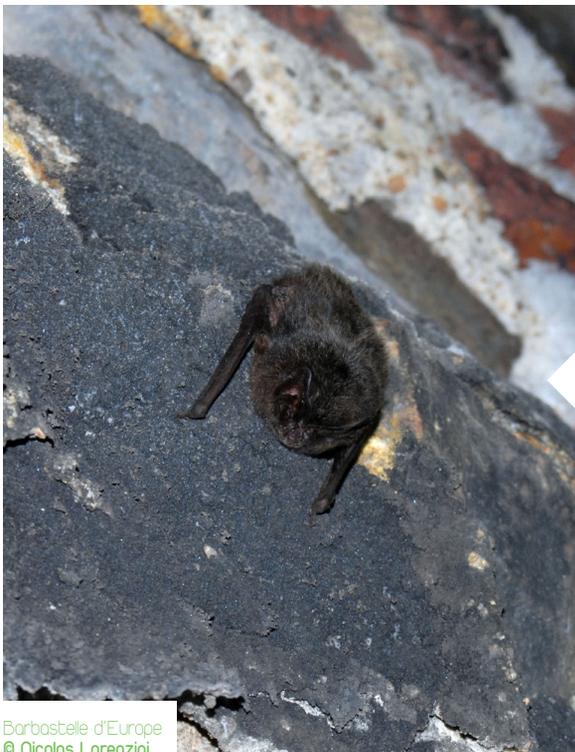
Elle fréquente les abords des rivières et des fleuves disposant d'énrochements, de végétation herbacée, de înes et ou de bras morts. Elle peut également fréquenter des eaux stagnantes comme les étangs, les mares, les fossés ou encore les marais.

Elle se nourrit essentiellement de petits poissons et d'Amphibiens qu'elle peut chasser sous l'eau au cours d'apnée de plusieurs minutes.

Dans le département, les populations de Couleuvre vipérine se concentre le long de la Loire et de ses affluents ainsi que sur quelques rivières situées plus en altitude. La dégradation et la pollution des milieux aquatiques et la destruction volontaire ou non des individus sont les principales menace pesant sur l'espèce.



Couleuvre vipérine
© Emmanuel Véricel



Barbastelle d'Europe
© Nicolas Lorenzini

La Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : EN et VUh (En Danger et Vulnérable en hivernage)
- ✓ Espèce protégée

► La **Barbastelle d'Europe** est un chiroptère (chauve-souris) de taille moyenne au pelage sombre presque noir et aux oreilles larges jointives au-dessus de la tête.

Cette espèce apprécie les massifs forestiers assez ouverts, les lisières et le bocage avec un réseau dense de haies arborées.

La Barbastelle d'Europe hiverne dans des gîtes assez peu isolés du froid et se réfugie massivement dans les gîtes souterrains que lors des périodes de gel (mines et tunnels ferroviaires notamment). En période estivale, l'espèce fréquente quasi exclusivement des gîtes liés au bois (écorces décollés, fissure dans un tronc, loge de pic mais aussi espace étroit entre des poutres, derrière un bardage ou des volets...). La Barbastelle d'Europe chasse souvent en dessous des frondaisons des arbres entre 6 et 10 mètres de hauteur et elle est connue pour émettre des ultra-sons en alternance à des fréquences différentes afin de piéger les papillons de nuit capables de détecter des ultra-sons !

La disparition des papillons de nuit pourrait affecter les populations de cette espèce spécialiste tandis que la gestion forestière préservant des arbres morts, blessés et des sous-bois peu entretenus lui est favorable.

Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune de Notre-Dame-de-Boisset

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune de Notre-Dame-de-Boisset. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.



Espèces patrimoniales sur la commune de Notre-Dame-de-Boisset

● Gobemouche gris ■ Castor d'Europe ▲ Loutre d'Europe
 ◆ Barbastelle d'Europe ⬠ Couleuvre vipérine ● Chevêche d'Athéna

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : OpenStreetMap

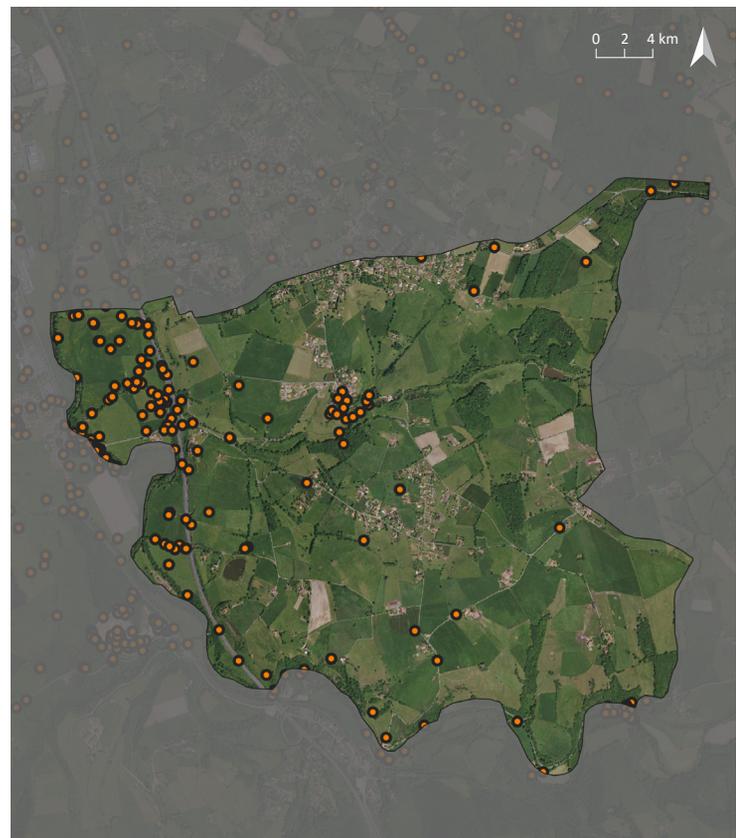
Date de réalisation : 15/07/2020

Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])

Répartition des taxons faunistiques sur la commune de Notre-Dame-de-Boisset

● Données récoltées

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])





Gobemouche gris
© Rodolphe Genouilhac



Rédaction

- Simon Arnaud, Emmanuel Véricel (LPO AuRA)
- Diane Corbin (FNE Loire)

Conception

- Camille Combes (LPO AuRA)

